

Index de l'égalité femmes-hommes

CHEMETALL SAS, société du groupe BASF, veille à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes

En 2019, l'index d'égalité entre les femmes et les hommes pour la société CHEMETALL SAS est de **84 /100**.

Cette note reflète l'engagement en faveur de la suppression des écarts de salaires entre les femmes et les hommes ainsi que la promotion des femmes.

L'égalité femmes-hommes s'inscrit dans un programme de Diversité qui est un élément important de la gestion stratégique des ressources humaines du groupe CHEMETALL BASF. La note globale de BASF France est bonne mais il reste encore des marges de progression. Des plans d'action ont ainsi été mis en place pour nous permettre de progresser sur ce volet.

Jean-Philippe Plasson, Head of HR France de BASF en France : « ***Nous avons mis en place le Programme Leadership au Féminin afin de faciliter la promotion des femmes à des postes à responsabilité. Nous avons lancé ce projet pour faire bouger les lignes, après avoir identifié des facteurs qui constituent des freins à ce développement. Ainsi, à compétences égales, les femmes ont souvent plus de mal que les hommes à mettre leur réussite en avant, à créer leur réseau, à affirmer leur confiance en elle*** ».

Colette Bouquet-Kempink, Senior Account Manager Pharma, Sales Intermediate Europe. « ***Ce programme a été une vraie chance. Le moment de me poser et de prendre du recul sur le travail de tous les jours*** ».

Estelle Torre, Sales Account Manager, Industrial Solutions. : « ***Le Programme m'a fait prendre conscience que je suis responsable de mon propre développement*** ».

Sous la forme d'une note sur 100, l'index de l'égalité femmes-hommes se compose de quatre grands critères :

- L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes (de 0 à 40 points),
- L'écart de répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (de 0 à 20 points),
- Le pourcentage de salariées augmentées à leur retour d'un congé maternité (de 0 à 15 points),
- Le pourcentage de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations (de 0 à 10 points).